



PRINCE EDWARD ISLAND

Regulatory & Appeals Commission  
Commission de réglementation et d'appels  
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

---

AVIS

## PRIX DU PÉTROLE

Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard), le 11 avril 2026 – La Commission de réglementation et d'appels de l'Île a approuvé les prix pétroliers suivants, qui seront en vigueur à partir de 0 h 1 le samedi 11 avril 2026.

- Le prix de l'essence ordinaire diminuera de 4,0 cents le litre.
- Le prix de l'essence super diminuera de 4,0 cents le litre.
- Le prix du diesel diminuera de 5,0 cents le litre.
- Le prix du mazout de chauffage diminuera de 5,0 cents le litre.

Avec les taxes, le prix à la pompe de l'essence ordinaire sans plomb aux stations libre-service se situera entre 193,7 et 194,8 cents le litre, le prix de l'essence super sans plomb aux stations libre-service se situera entre 205,2 et 206,3 cents le litre, et celui du diesel se situera entre 250,6 et 251,7 cents le litre.

Le prix maximal du mazout de chauffage sera de 188,1 cents le litre.

La Commission souhaite informer les consommatrices et consommateurs que malgré les baisses des prix du marché observées en milieu de semaine, les conditions restent volatiles en raison de conflits géopolitiques. Lorsqu'elle fixe les prix de l'essence, la Commission a notamment pour mandat d'assurer un approvisionnement stable et fiable, ainsi que la stabilité et l'équité des prix tant pour les consommatrices et consommateurs que pour les grossistes et les détaillants.

La Commission tient également à rappeler que le prix du marché n'est pas le seul facteur pris en compte lorsqu'elle établit le prix de l'essence chaque semaine. Il faut aussi tenir compte, entre autres, des marges cumulatives depuis le début de l'année, des moyennes et des tendances générales des prix du marché. Ces facteurs se reflètent dans le prix fixé. La Commission continue de surveiller la situation au jour le jour pour veiller à ce que les prix du pétrole soient équitables pour les consommatrices et consommateurs et les grossistes et détaillants et pour maintenir un approvisionnement constant dans toute la province.

Pour connaître les prix actuels des produits du pétrole, visiter le site [irac.pe.ca](http://irac.pe.ca).

La Commission prévoit réviser les prix de nouveau le mardi 14 avril 2026.